

## **Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)**

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration

tenue le mercredi 26 mars 2025, à 13 h 30 par visioconférence

### Présences :

Claude Bédard, président

Pierre Laplante, vice-président à la trésorerie et responsable du dossier « Assurances collectives »

Roland Côté

Bernard Gaucher, responsable du dossier « Régimes de retraite »

André G. Roy

Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat

Le président Claude Bédard accueille les participants à cette réunion du conseil d'administration.

Le projet d'ordre du jour comprend les points suivants :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation et suivi du projet de procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 26 novembre 2024 (*document joint*)
3. Demande d'adhésion à la FRUQ de l'Association des cadres retraités de l'UQAM (ACRUQAM) (*documents joints*)
4. Évolution du projet *Viva Aînés*
  - 4.1 Le point par Roland Côté et Claude Bédard
  - 4.2 La lettre d'appui du président de la FRUQ concernant la demande de commandite auprès de Beneva
5. Retour sur la proposition concernant le projet de questionnaire à soumettre aux associations affiliées en ce qui a trait au projet de plan de communication (*document joint*)
  - 5.1 Retour sur la proposition de texte et de questionnaire
  - 5.2 Stratégie d'approche auprès des associations
6. Varia

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Claude Bédard avec l'appui d'André G. Roy, le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **2. Approbation et suivi du projet de procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 26 novembre 2024**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Le point 4 du présent ordre du jour concerne l'évolution et les suites à donner au projet *Viva Aînés*. Le point 5 fait suite à la présentation du projet de plan de communication par Bernard Gaucher lors de la réunion du 20 septembre 2024, des travaux effectués depuis et de la communication à faire auprès des associations affiliées.

### **3. Demande d'adhésion à la FRUQ de l'Association des cadres de l'UQAM (ACRUQAM)**

L'Association des cadres retraités de l'UQAM (ACRUQAM) a formulé une demande d'admission à la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) en date du 14 mars 2025. Cette association compte actuellement 63 membres sur environ 100 cadres retraités. Cette demande d'adhésion est accompagnée des Statuts et Règlements généraux de l'ACRUQAM adoptés lors de l'Assemblée de fondation, le 30 janvier 2025.

Cette demande d'adhésion est conforme aux exigences de la FRUQ. Anne Thibaudeau précise que le Conseil d'administration admet une association et que l'assemblée générale ratifie sa décision. L'ACRUQAM a été avisée du congé de cotisation pour 2025 et n'a rien à verser. Pierre Laplante précise qu'il apportera les changements requis à la *Politique de soutien des associations*. Anne Thibaudeau ajoute que les ajouts à faire au site web de la FRUQ seront envoyés à la webmestre, madame Andréanne Rancourt de l'UQ.

Considérant que la demande d'adhésion de l'Association des cadres retraités de l'UQAM (ACRUQAM) est conforme aux exigences de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ), proposé par Anne Thibaudeau, avec l'appui de Pierre Laplante, il est résolu à l'unanimité que l'ACRUQAM soit admise à la Fédération des retraités de l'Université du Québec.

### **4. Évolution du projet *Viva Aînés***

#### **4.1 Le point par Roland Côté et Claude Bédard**

Roland Côté, qui assure la vigie concernant l'interface avec les participants, informe les membres qu'il y a eu 32 retraités de la FRUQ qui ont visité la plateforme de *Viva Aînés*, âgés entre 61 ans à 80 ans. 21 d'entre eux y sont actifs. Il y aura des rappels pour des sondages mensuels. Le lancement officiel sera évidemment largement publicisé et diffusé auprès des membres des OBNL participantes.

Claude Bédard informe les membres qu'à la dernière réunion du comité de coordination du projet *Viva Aînés*, le 12 décembre 2024, la question du financement futur a été abordée. Il rappelle que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie avait accordé un financement de 3 ans jusqu'à l'été 2026. Le projet allant bon train pour être terminé à l'été 2025, il s'agit maintenant d'assurer sa pérennité : hébergement sur un site, mise à jour, communications avec les partenaires, etc. On estime les besoins à environ 20 000\$ à 25 000\$ par année.

Les divers OBNL, dont la FRUQ, ne peuvent contribuer éventuellement que pour une somme très modeste. Il faut donc envisager de solliciter des partenaires d'envergure, tels que Beneva et possiblement, Desjardins.

**4.2** La lettre d'appui du président de la FRUQ concernant la demande de commandite auprès de Beneva

À la suite du point 4.1, Claude Bédard propose le projet de lettre d'appui de la FRUQ concernant la demande de commandite auprès de Beneva. Les membres donnent leur accord à l'envoi de cette lettre.

## **5. Retour sur la proposition concernant le projet de questionnaire à soumettre aux associations affiliées en ce qui a trait au projet de plan de communication**

### **5.1** Retour sur la proposition de texte et de questionnaire

Le texte soumis comporte une mise en contexte et une série de questions. Les membres se disent en accord avec la mise en contexte qui situe bien le lecteur relativement aux constats et recommandations faits jusqu'à présent. Les membres échangent sur les questions : à la lumière des commentaires des membres, celles-ci seront reformulées et serviront de guide pour les entrevues à mener avec chaque exécutif des associations affiliées.

### **5.2** Stratégie d'approche auprès des associations

Les membres du conseil d'administration se partageront les quatorze rencontres à avoir lieu dans le courant du printemps. Les résultats de ces rencontres seront agglomérés afin de procéder à l'énoncé d'actions de communication concrètes qui seront soumises lors de la prochaine assemblée générale de la FRUQ en octobre 2025.

## **6. Varia**

Il n'y a pas de points additionnels à traiter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 45.

PROJET